

## Le harcèlement sexuel, c'est...

- toute parole, tout comportement ou tout geste non désiré(e) de nature ou de connotation sexuelle, que ce soit un incident isolé ou une série d'incidents
- un genre de discrimination qui peut revêtir plusieurs formes



## C'est du harcèlement sexuel si c'est...

- des contacts physiques inappropriés et inutiles, comme des attouchements, des caresses, des pincements, des empoignades, des coups, etc.
- des blagues, des insultes, des insinuations ou des remarques déplacées ou grossières de nature sexuelle et dégradante
- des miaulements, des échelles de notes, des sifflements
- des menaces, de l'intimidation ou de l'abus en raison de ton sexe, ton orientation sexuelle, etc.
- des propositions implicites ou explicites de rapports intimes ou de faveurs sexuelles
- des regards ou des commentaires inconvenants sur ton corps, tes vêtements, ton âge, ton apparence physique, etc.
- ton nom écrit sur un mur ou un pupitre, par exemple, « pour un bon temps, appeler... »
- le graffiti ou l'exposition d'images sexuellement offensantes, racistes, humiliantes ou explicites
- une attitude condescendante ou des mauvais tours qui peuvent être cause de gêne, d'embarras ou qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité

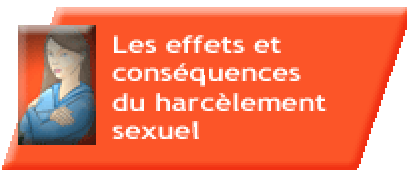
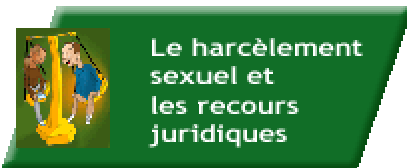
## Ce n'est pas du harcèlement sexuel si c'est...

- un compliment personnel et sincère
- une caresse ou une accolade amicale
- un flirt mutuel

## Statistiques et faits

Le harcèlement sexuel est un problème sérieux dans les écoles. Il s'insère dans le cadre plus large de la violence.

Selon un sondage de l'American Association of University Women auprès de plus de 2 000 élèves mené en 2001,



- 83 % des filles et 79 % des garçons avouent avoir été victimes de harcèlement sexuel
- plus de 25 % des élèves subissent souvent les effets du harcèlement sexuel
- 35 % des élèves disent avoir été victimes de harcèlement sexuel pour la première fois à l'école élémentaire
- selon les élèves sondés, les formes de harcèlement sexuel les plus inquiétantes sont :
  - les rumeurs à connotation sexuelle (75 %)
  - se faire enlever ou tirer les vêtements (74 %)
  - se faire appeler gai ou lesbienne (73 %)
  - les rapports intimes forcés (72 %)
- 58 % des élèves disent avoir été agressés physiquement
- 33 % des élèves disent souvent ou parfois avoir été agressés physiquement
- le harcèlement sexuel est aussi commun dans les écoles de milieu urbain que dans les écoles de milieu rural

Selon un sondage ontarien effectué en 1994 par la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et le Secrétariat à la prévention de la violence du ministère de l'Éducation et de la Formation, plus de 80 % des étudiantes disent avoir été harcelées sexuellement en milieu scolaire.

Elles ont aussi exprimé leur rage face au harcèlement sexuel et au fait que leurs écoles ne font rien pour le prévenir ou pour le punir.

La majorité des garçons prennent le sujet beaucoup moins à cœur que les filles, surtout lorsqu'il s'agit de se faire harceler par une fille.

Selon les élèves sondés, les expériences de harcèlement sexuel les plus communes sont :

- des remarques, des grimaces, des gestes ou des regards à connotation sexuelle (80 %)
- se faire toucher, tapoter ou pincer de façon sexuelle (60 %)
- des commentaires négatifs au sujet de son sexe (55 %)
- des rumeurs sexuelles répandues à son sujet (48 %)

Les lieux privilégiés sont :

- les corridors (90 %)
- la salle de classe (68 %)
- la cafétéria (60 %)
- la cour d'école (58 %)

Pourquoi? Puisque ce sont des lieux où il y a moins de surveillance, plus de circulation et où les relations entre les garçons et les filles sont plus impersonnelles.

La personne qui harcèle peut être du même sexe que la victime ou non. Généralement, ce sont les garçons qui harcèlent les filles et les autres garçons.

Au secondaire, la majorité des comportements de harcèlement se vivent là où les garçons sont en gang.

Visitez notre site Web : [www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html](http://www.gov.on.ca/citizenship/owd/indexf.html)